ATTESTATION MODELE B

prévu à l'article 6 de la convention franco-tunisienne
du 18 Mars 1982 sur les obligations de service national*

Le (1) .....
Certifie que le nommé (2) .....
Fils de .....
et de .....
Né à (3) .....
Le .....

- a) (4) qui a souscrit le (5) .....
une déclaration en vue d'effectuer ses obligations du service national*
au titre de l'Etat (6) .....

ou

- b) (4) qui a accompli ses obligations du service national* au titre de l'Etat (6) .....
est en règle vis-à-vis de la loi sur le service national* .....

Fait A ..... Le .....

Le Directeur de la Conscription et de
la Mobilisation

(1) Autorité ayant établi l'attestation : commandant de bureau du service national en France ou directeur de la conscription et de la mobilisation en Tunisie.
(2) Noms et Prénoms.
(3) Lieu-dit (ou Imada), Commune (ou délégation) Département (ou Gouvernorat)
(4) Rayer la mention inutile.
(5) Date du certificat de déclaration Modele A.
(6) Francais ou Tunisien

(Mention dans la rédaction en langue arabe).